

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Alpes de Haute Provence
CCI Digne
60, boulevard Gassendi
04000 DIGNE-LES-BAINS
04 92 30 59 88
alpesdehauteprovence@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



MAIRIE DE THORAME-BASSE

Association Culture et Patrimoine
Mairie
04170 THORAME-BASSE
06 34 98 16 24
culturepatrimoine.tb@gmail.com

FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration de

La tour de Piégut
à Thorame-Basse



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Thorame Basse - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Préservons la tour de Piégut, préservons le patrimoine de Thorame-Basse !

◆◆ LE PROJET

La tour de Piégut est un édifice carré de 7,5m de côté et de 10 mètres de hauteur qui domine tant le mont du même nom que la vallée entière où se situe le village de Thorame-Basse.

Outre la haute valeur architecturale, paysagère, historique et sentimentale de l'édifice, la tour fait partie d'un ensemble plus vaste qui couronne la colline de Piégut : La chapelle médiévale de Saint Jean, le reste d'un petit bâtiment carré à l'est et un fossé sec à l'ouest. L'accès se fait à pied le long du chemin des oratoires, orné par un ancien sentier botanique qui initie le visiteur à l'espace naturel environnant.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Construite probablement au XIV^{ème} siècle, la Tour de Piégut présente une robustesse de l'ouvrage qui lui a permis de résister, tant au recyclage qu'à l'usure du temps. Édifice de forme simple, la tour possède une architecture d'une grande élégance : parois soigneusement ouvrees, angles à bossages, porte avec tampon sur linteau monolithique, voûte en croisée d'ogive effondrée en son centre.

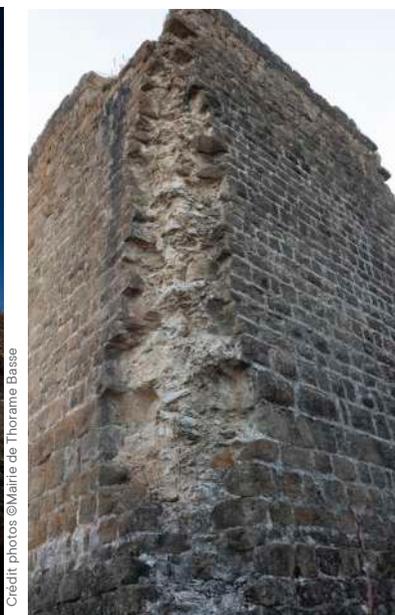
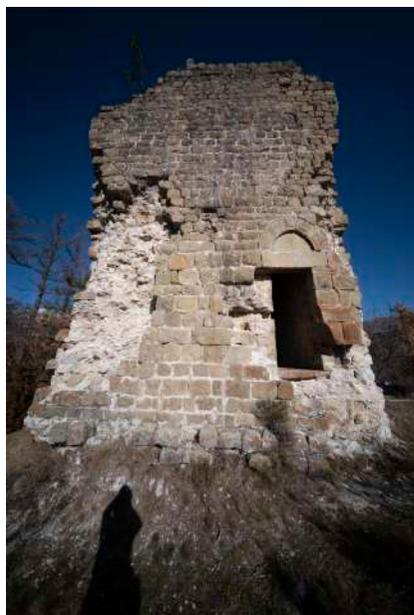
◆◆ LA MOBILISATION

Entre l'usure, l'érosion des arases sommitales, le lessivage des joints, la décomposition progressive des bords du reste de voûte, les risques d'effondrement sont présents. Les abords sont également dangereux du fait de la chute possible des pierres depuis l'édifice.

Ce projet prévoit la stabilisation complète du vestige dans son état exact dans lequel il nous est parvenu. Il prévoit également l'aménagement des lieux :

- La salle basse, accessible par un petit escalier
- Le sommet de la tour est rendu accessible par la création d'un belvédère et de son escalier d'accès
- Le sentier d'accès sera muni de panneau de médiation avec un panneau placé aux abords de la tour pour en expliquer l'histoire et les caractéristiques jusqu'à nos jours.

| | |
|----------------------|-----------|
| Montant des travaux | 231 382 € |
| Objectif de collecte | 13 000 € |
| Début des travaux | 2023 |



Credit photos ©Mairie de Thorame Basse

► Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de

► La Tour de Piégut - Thorame Basse

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet
www.fondation-patrimoine.org/79662



ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du patrimoine La Tour de Piégut - THORAME BASSE**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

| Exemples de dons | 80 € | 150 € | 250 € | 500 € |
|---|---|-------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu | 28 € | 51 € | 85 € | 170 € |
| | Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière | 20 € | 38 € | 63 € | 125 € |
| | Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés | 32 € | 60 € | 100 € | 200 € |
| | Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée. | | | |

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre